

## MONDE

**Les amis de la Syrie réunis à Paris.** Les pays arabes et occidentaux réunis à Paris se sont prononcés pour une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Syrie, comportant une menace de sanctions contre Damas et ont appelé une nouvelle fois la Chine et surtout la Russie à s'y rallier. Lors de cette conférence de Paris, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne notamment, mais aussi la Ligue arabe par la voix de son secrétaire général Nabil AL-ARABI, ont demandé que les accords internationaux sur une transition politique en Syrie soient désormais gravés dans le marbre onusien et contenus dans une résolution « sous chapitre VII », donc assortie d'une menace de sanctions ou même d'un recours à la force. Laurent FABIUS a déclaré que le général TLASS, ami d'enfance du président syrien qui fuyait la Syrie il ya deux jours, se dirigeait vers Paris.

**Bachar AL-ASSAD doit partir. Un gouvernement de transition doit être constitué.** « *C'est l'intérêt de tous* », a lancé François HOLLANDE aux participants. Il leur a demandé de soutenir le plan ANNAN, de s'engager pour « *le refus de toute impunité pour les crimes* », « *l'application réelle et effective* » de sanctions économiques et financières, « *le renforcement* » du soutien à l'opposition « *en lui fournissant des moyens de communication* ». Le Président a réaffirmé que la France apportait « *tout son soutien* » aux militants de l'opposition syrienne, « *courageux, déterminés et fiers, qui ont pris leur destin en main* ».

**Mahmoud ABBAS à Paris.** Le président palestinien y rencontre François HOLLANDE, Hillary CLINTON, Catherine ASHTON, le secrétaire au Foreign Office William HAGUE, ainsi que des responsables européens qui participent à la réunion sur la Syrie. Mahmoud ABBAS a estimé récemment que le processus de paix avec Israël était « *en état de mort clinique* ». Les négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens sont suspendues depuis l'automne 2010. Au cours des derniers mois, M. ABBAS et le Premier ministre israélien, Benjamin NETANYAHU, ont échangé des courriers sur le processus de paix, après une série de rencontres informelles entre Palestiniens et Israéliens en Jordanie, en janvier, qui n'ont pas réussi à les ramener à la table des négociations.

**Nucléaire iranien. Embargo total de l'Union européenne depuis 1<sup>er</sup> juillet** sur l'achat mais aussi le transport de pétrole iranien qui n'est plus garanti par les assureurs européens couvrant 90% du trafic maritime pétrolier mondial. Téhéran a minimisé l'embargo en affirmant que ces sanctions visant à le convaincre de réduire son programme nucléaire controversé n'auraient « *aucun effet* » sur son économie. Selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ces sanctions auraient provoqué depuis le début de l'année une baisse de 30% des exportations iraniennes de brut, tombées en mai à 1,5 million de barils/jours contre plus de 2,1 fin 2011.

« **Nous avons eu l'Afghanistan, il ne faut pas qu'il y ait de Sahelistan** », déclaration de Laurent FABIUS à propos de la crise malienne. « *Aqmi a dit que son ennemi principal, c'était l'Europe et c'était les Français* ». « *Ça menace non seulement le Mali, qui doit retrouver son intégrité, mais toute la région* ».

## EUROPE

**Résultats du sommet européen des 28 et 29 juin :** Pacte sur la croissance et l'emploi comprenant une série de mesures à effet rapide, pour un montant équivalent à 1 % du produit intérieur brut européen (120 à 130 milliards d'euros). Engagement clair en vue de l'établissement d'une taxe sur les transactions financières d'ici la fin de l'année. Mesures de renforcement de la stabilité financière. Engagement en faveur de la création d'une supervision bancaire unique dans la zone euro. Enfin, le Conseil européen a défini les axes et arrêté la méthode pour un approfondissement de l'Union économique et monétaire, à moyen et long terme.

**Jean-Marc AYRAULT sur l'Europe :** « *Une étape a été franchie, celle de l'intégration solidaire, c'est pourquoi je demanderai au Parlement de se prononcer sur l'ensemble des textes issus de cette renégociation : le pacte de croissance, la taxe sur les transactions financières, la supervision bancaire*

et le traité de stabilité budgétaire ». Jean-François COPE avait jugé que la dégradation extrême des relations entre la France et l'Allemagne, constituait « *le premier passif* » de la présidence Hollande.

**L'Autriche approuve le MES et le Pacte budgétaire européen.** Le « mécanisme de sauvetage européen », pare-feu contre les crises des dettes, a été approuvé avec la majorité requise des deux tiers, sociaux-démocrates (SPÖ) et conservateurs (ÖVP), avec le soutien du parti écologiste. En revanche, Les Verts n'ont pas voté pour, mais la majorité absolue était suffisante. Le parti de la droite nationale FPÖ a dénoncé des mesures « *donnant le pouvoir à Bruxelles, dépouillant l'Autriche de sa souveraineté en matière budgétaire* ». L'Autriche est le huitième pays à ratifier le Pacte budgétaire européen qui engage à plus de discipline, après le Danemark, la Roumanie, le Portugal, la Grèce, la Slovaquie, la Lituanie et l'Allemagne.

**Brevet européen rejeté.** Pour protester contre les concessions faites à la Grande-Bretagne, les députés au Parlement européen ont refusé d'avaliser le compromis trouvé entre Londres, Paris et Berlin sur la création d'un brevet unique européen. Le député allemand Bernhard RAPKAY devait déclarer à propos du compromis sur le siège à Paris de la juridiction centrale : « *comparer le compromis trouvé à un bazar oriental serait faire insulte aux marchands des bazars* »...

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Ali BONGO, reçu par François HOLLANDE à l'Elysée.** Dans un communiqué, l'Elysée a fait savoir que l'entretien avec le président du Gabon avait permis à François HOLLANDE de « *souligner les principes qu'il souhaite voir guider les relations entre la France et le Gabon* », évoquant la lutte contre la corruption et le pluralisme démocratique. Dans un entretien à France 24, Ali BONGO a abondé dans ce sens. « *J'ai déjà été clair sur cette prétendue affaire de Françafrique, a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle ne devait « plus exister dans les formes qu'elle a connues par le passé* ». Des soupçons de financement politique occulte ont animé, ces dernières années, les relations entre la France et le Gabon. De son côté, François HOLLANDE devait recevoir, ce vendredi, le président du Sénégal pour évoquer les mêmes sujets.

**Commémorations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.** Nombreuses festivités organisées jeudi. Vers une détente dans les relations entre la France et l'Algérie : le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, est attendu à Alger le 16 juillet et le président François HOLLANDE devrait s'y rendre d'ici la fin de l'année.

**LE PRI revient au pouvoir au Mexique.** Avec la victoire de son candidat, Enrique PENA NIETO, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) retrouve le pouvoir après une parenthèse de 12 années dans l'opposition. Le PRI et ses alliés écologistes pourraient avoir des difficultés à dégager une majorité au sein du parlement. La victoire réduite, acquise notamment sur son rival de gauche Andres MANUEL, laisse augurer quelques inquiétudes politiques.

**Plus de foie gras en Californie.** La loi qui est entrée en vigueur en Californie le 1<sup>er</sup> juillet a été votée en 2004 à l'initiative d'associations et de politiciens comparant le gavage à une torture, alors que le gouverneur était Arnold SCHWARZENEGGER. Elle laissait sept ans aux producteurs pour trouver une alternative au gavage. Les producteurs français sont furieux. Le député et président du Conseil général du Gers, Philippe MARTIN (PS) a demandé aux restaurateurs et cavistes d'arrêter de vendre des vins de Californie...

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**7,2 milliards d'impôts de plus !** Le texte présenté en conseil des ministres et en commission des finances de l'Assemblée et du Sénat augmente les prélèvements de 7,2 milliards d'euros cette année pour réduire comme prévu le déficit public à 4,5% du PIB fin 2012 après 5,2% fin 2011, et ce malgré le ralentissement de l'économie. L'an prochain, il faudra trouver 33 milliards d'euros de plus pour ramener le déficit à 3 % si la croissance économique est de 1 %, estime la Cour des comptes.

**Les hausses d'impôts de la loi de finances rectificative :** une taxe sur les stocks pétroliers, un relèvement de la taxe systémique sur les banques, le doublement de la taxe sur les transactions financières ainsi que l'annulation des baisses d'impôts et de charges décidées sous Nicolas SARKOZY. Le budget rectificatif durcit également le régime des successions, crée une taxe sur les dividendes et annule la TVA sociale. Annulation aussi des exonérations sur les heures supplémentaires dans les entreprises de plus de 20 salariés et création d'une contribution exceptionnelle des contribuables assujettis à l'ISF.

**Le gouvernement de François FILLON n'a « rien foutu » pour réduire les déficits publics** de la France en 2012 et la droite n'a pas à « administrer des leçons » au pouvoir socialiste auquel incombe « le poids de réformes structurelles justes ». Déclaration de Pierre MOSCOVICI, le ministre de l'Economie et des Finances. Et d'ajouter : « Mme PECRESSE, M. FILLON, feraient mieux quand même de se taire ». M. MOSCOVICI affirme dans une interview que le précédent gouvernement a laissé pour 1,5 milliard d'euros de dépenses non financées.

**Réactions :** François FILLON assure qu' « il n'y a pas de cadavre dans le placard » et dénonce la politique « inconséquente » de François HOLLANDE et Jean-Marc AYRAULT. L'ex-ministre du Budget, Valérie PECRESSE, a pour sa part estimé que le président socialiste avait « rendu l'équation budgétaire insoluble par ses cadeaux électoraux ».

**Course à la Présidence de l'UMP. François FILLON est parti le premier** en se déclarant publiquement à travers la presse. « J'estime qu'il est de mon devoir de tout mettre en oeuvre pour rassembler toutes les familles de la droite et du centre », explique-t-il, soulignant qu'il n'est « candidat contre personne ».

**Les soutiens de FILLON.** Valérie PECRESSE, Laurent WAUQUIEZ, chef de file de La Droite sociale. L'ancien président du Sénat, Gérard LARCHER, mais aussi le député des Alpes-Maritimes, Eric CIOTTI, membre de La Droite populaire et représentant de l'une des plus importantes fédérations UMP. M. CIOTTI pourrait briguer la vice-présidence, Valérie PECRESSE le secrétariat général.

**Pour les alliés de Jean-François COPE c'est « un non-événement ».** « Ça ne change rien au calendrier de Jean-François COPE », qui pourrait se lancer à l'occasion de la réunion de son club, Génération France, les 25 et 26 août à Maussane (Bouches-du-Rhône). Le dépôt des candidatures est prévu en septembre en vue d'un vote en novembre des adhérents à jour de cotisation, 250.000 selon l'UMP. Le président, le secrétaire général et le vice-président sont élus au terme d'un scrutin majoritaire à deux tours dont les résultats seront proclamés lors du congrès de novembre.

**Et Alain JUPPE est disposé...** Il propose de « rompre avec la culture du chef » et d'élire à l'automne « non point un champion pour 2017 » mais « une équipe dirigeante » dont il pourrait être. « J'ai l'avantage de ne pas être dans la course pour 2017, ce qui en rassurera plus d'un. Et d'avoir une certaine expérience de la bonne manière de rassembler les forces de l'UMP »...

**Gérard LONGUET et Luc CHATEL devraient lancer La Droite moderne** pour apporter au débat « des idées et de la cohérence ».

## PARLEMENT

**Le « AYRAULT » de la semaine.** Le Premier ministre sur le devant de la scène à l'Assemblée et au Sénat pour donner le « la » du quinquennat de François HOLLANDE. Dans sa déclaration gouvernementale, Jean-Marc AYRAULT a appelé « l'ensemble de notre peuple » à la « mobilisation » générale pour redresser la France « abîmée moralement » et « affaiblie économiquement » par une dette « écrasante », tout en récusant les termes d'austérité budgétaire. Sans dévoiler de mesures nouvelles, toutes annoncées par François HOLLANDE durant la campagne, le Premier ministre s'est attaché à décrire sa méthode et préciser le calendrier des réformes. A côté des efforts économiques et sociaux qui ont constitué le gros morceau de l'intervention, M. AYRAULT a ouvert le chantier de l'école, avec le lancement d'une consultation pour sa « refondation ». La transition énergétique, pour aboutir à une réduction de la part du nucléaire dans le bouquet énergétique français, fera l'objet d'une conférence intergouvernementale à la rentrée. Le mariage homosexuel et le droit à l'adoption pour tous verront le jour au premier semestre 2013. Le droit de vote des étrangers aux élections locales sera aussi institué mais, sur ce sujet très décrié à droite, le calendrier reste flou. Quant au non-cumul des mandats, il sera appliqué en 2014 et une part de proportionnelle sera introduite pour les prochaines législatives de 2017.

**Les réactions de l'opposition,** François FILLON : « Nous avons assisté en direct à l'Assemblée nationale à l'annonce d'une catastrophe économique et sociale à venir. Ce sont les Français qui en supporteront les conséquences. Alors que la France et l'Europe sont dans une situation économique déjà extrêmement fragile, le gouvernement fait le choix de ne pas baisser la dépense publique ».

### Assemblée nationale

**Transparence.** La commission des lois de l'Assemblée nationale ouverte à la presse. Ce sera désormais le principe, sauf décision contraire. Les réunions seront diffusées en direct sur internet.

**Recomposition du centre.** 29 députés, venant de l'UMP, du Nouveau centre et des indépendants, ont formé à l'Assemblée le groupe Union des démocrates et indépendants (UDI), présidé par Jean-Louis BORLOO qui ne fait pas l'unanimité mais voudrait créer un nouveau mouvement politique.

**Amicale gaulliste.** 43 députés ont créé une Amicale gaulliste à l'Assemblée nationale pour « *nourrir la réflexion* ». Une telle amicale existe depuis plusieurs années au Sénat. Elle est Présidée aujourd'hui par Gérard LARCHER.

**Jean-Pierre MAGGI** siègera au Palais Bourbon à la suite du décès d'Olivier FERRAND, député des Bouches du Rhône.

### Sénat

**En réponse au Premier ministre, Jean Claude GAUDIN**, le Président du groupe UMP a dit espérer que Jean-Marc AYRAULT ne serait pas le chef d'un gouvernement qui sortirait la France de l'euro et d'ajouter : « *Monsieur le Premier Ministre, je l'ai dit, votre victoire vous oblige. Et votre obligation est de voir les réalités en face et de les expliquer aux Français. Les réalités sont celles de la crise, d'une crise terrible qui vous contraint terriblement* ». « *Le Président de la République aime à se présenter comme un Président normal avec un gouvernement normal. Alors faites-nous une politique normale, avec une dette normale, une fiscalité normale, et c'est comme cela que nous aurons une croissance normale, une économie normale, une Europe normale* ».

**Catherine TROENDLE (UMP) et le patron des centristes François ZOCCHETTO**, ont protesté contre le fait que la déclaration de Jean-Marc AYRAULT au Sénat ne soit pas suivie d'un vote. Il s'agit « *de masquer les divisions internes de la majorité* » a critiqué Mme TROENDLE tandis que pour M. ZOCCHETTO « *le gouvernement n'a pas confiance dans la majorité sénatoriale* ».

**Les anciens ministres Henri de RAINCOURT et Gérard LONGUET** sont devenus membres de la Commission des affaires sociales du Sénat, Michel MERCIER a rejoint la commission des Lois.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Projet de loi de finances rectificative pour 2012. Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire. Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté de Monaco relatif à la prise en charge sur le territoire français de déchets radioactifs monégasques.

**Décrets** relatifs aux attributions du ministre du commerce extérieur et du ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

**Communications.** Le Conseil européen des 28 et 29 juin 2012.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**SA Peugeot Citroën pourrait supprimer entre 8.000 et 10.000 emplois en France.** 6.000 suppressions de postes étaient envisagées jusqu'à présent pour l'ensemble de l'Europe, afin de faire face à la chute de ses ventes et réaliser de nouvelles économies. 10 % des effectifs du groupe dans l'Hexagone pourraient ainsi être supprimés en 2012. Le plan d'économies envisagé est d'un milliard d'euros en 2012.

**SMIC :** Le Salaire minimum interprofessionnel de croissance est revalorisé de 2 %. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le Smic est porté à 9,40 euros bruts de l'heure, soit 1.425,67 euros bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures.

**Allocations chômage.** Elles sont revalorisées de 2 %, un peu plus que l'inflation sur la période de référence (1,9 % entre mai 2011 et mai 2012). L'allocation minimum passe à 28,21 euros par jour.

**Déficit attendu de 15,5 milliards d'euros** (1,7 milliard de plus que prévu) pour le régime général de la sécurité sociale en 2012. Le coût de la retraite à 60 ans sera financé par une hausse des cotisations vieillesse à compter du 1<sup>er</sup> novembre. La majoration de 25 % de l'allocation scolaire entraînera un surcoût de 372 millions d'euros financé par la hausse des prélèvements sociaux sur le capital (l'allocation scolaire était de 1,4 milliard en 2011).

**La suppression de la PEC.** La prise en charge des frais de scolarité, mesure introduite en 2007 par le Président SARKOZY qui permettait jusqu'à aujourd'hui une importante prise en charge par l'Etat des écologies des classes de lycée (Terminale, Première et Seconde) pour les enfants français à l'étranger, va disparaître. Le projet de loi de finances rectificative pour 2012 présenté en Conseil des ministres, qui devrait être adopté avant la fin du mois, prévoit de supprimer purement et simplement la PEC. Au Sénat, l'opposition va réagir pour tenter de faire repousser d'un an son application ou, tout au moins, de proposer au gouvernement de maintenir la PEC pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2012-2013 de façon à ce que les familles aient le temps de trouver – avant fin décembre – une solution pour cette dépense supplémentaire imprévue. En attendant, on ne peut que recommander très vivement à toutes les familles qui bénéficiaient de la PEC de déposer rapidement un dossier de bourse scolaire auprès du consulat afin que la 2<sup>ème</sup> commission locale des bourses qui se réunira à la rentrée puisse étudier leur dossier. Bien entendu, l'attribution éventuelle de bourses ne se fera que selon les critères déjà en vigueur pour les bourses.

**Explications de l'AEFE.** Dans une note, la directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Anne-Marie DESCOTES, explique la décision « *dans but d'équité et de justice sociale* ». Elle assure que « *Cette mesure ne placera aucune famille en situation de difficulté à la rentrée 2012* ». Les postes consulaires seront chargés d'examiner, en relation avec l'AEFE, toutes les situations. Chaque situation le nécessitant sera traitée afin que la suppression de la PEC n'entraîne pas d'iniquité sociale ajoute la directrice.

**Recours aux législatives** (par circonscription) : 1) NARASSIGUIN Corinne / CIRIC Pierre. 2) CORONADO Sergio / MILLET Jean-Marc. 4) CORDERY Philippe / MONTCHAMP Marie Anne. 4) CORDERY Philip / GUILLARD Alix, MARTIN Pablo. 6) SCHMID Claudine / GARCIA Bernard. 6) SCHMID Claudine / BROUSTINE Guy. 7) LE BORGNIER Pierre-Yves / PORRE Agnès. 8) POZNANSKI-BENHAMOU Daphna / HOFFENBERG Valérie. 10) MARSAUD Alain / PERRIERE Louis. 11) MARIANI Thierry / RAMAKICHENANE Alavandane. Le Conseil constitutionnel peut rejeter les requêtes dans les prochaines semaines. Les plus consistantes donneront lieu à un examen approfondi dans les prochains mois. Si le juge électoral annule l'élection d'un député des Français de l'étranger, une élection partielle, organisée dans les mêmes conditions que les élections générales, aura lieu dans les mois suivants.

**Mouvements à l'Assemblée des Français de l'étranger.** Dans la circonscription d'Amsterdam, Mme Hélène DEGRYSE est nommée à compter du 1<sup>er</sup> juillet pour siéger en remplacement de M. Tanguy LE BRETON, démissionnaire. Dans la circonscription de Rome, M. Georges PAPA est nommé à compter du 1<sup>er</sup> juillet pour siéger en remplacement de M. Raymond PETRI-GUASCO, démissionnaire.

**Fiscalité** : le projet de loi de finances rectificative prévoit de soumettre aux prélèvements sociaux les revenus immobiliers des non-résidents.

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Plus de garde à vue pour les sans papiers.** Décision de la Cour de cassation. La plus haute juridiction française a décidé qu'il n'était plus possible de placer un étranger en garde à vue au seul motif qu'il est en situation irrégulière, une décision qui oblige le gouvernement à mettre au point une nouvelle loi. La police française se trouve donc privée d'un pouvoir qui lui permettait de retenir environ 60.000 personnes par an avant que ne soit engagée une procédure administrative d'expulsion. La décision, s'aligne sur une décision de la Cour de justice de l'Union européenne rendue en 2011.

**Trois perquisitions chez les SARKOZY.** La police judiciaire parisienne et le juge bordelais chargé de l'enquête visant la fortune de l'héritière de L'Oréal, Liliane BETTENCOURT, ont effectué une perquisition dans les nouveaux bureaux parisiens de Nicolas SARKOZY, au domicile personnel de sa femme, Carla BRUNI-SARKOZY, enfin dans le cabinet d'avocats dont il détient des parts. Aucun document n'aurait été saisi. La famille SARKOZY est actuellement au Canada.

**Les Belges aussi paieront l'amende...** Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les automobilistes belges flashés par un radar automatique en France paient leur amende, en vertu d'un accord entre les gouvernements des deux pays, comme c'est déjà le cas pour la Suisse et le Luxembourg. Mais attention, la réciproque sera vraie : les Français flashés en Belgique pourront également être poursuivis....

**Ethylotests obligatoires en France** : la détention d'au moins un éthylotest par le conducteur d'un véhicule à moteur est obligatoire en France. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, toute infraction sera sanctionnée d'une amende de 11 euros. La Sécurité routière recommande d'en avoir deux.

**Un record... 162 ans de prison.** Quartavious DAVIS avait à peine 18 ans quand il a été arrêté pour une série de vols à main armée. La première fois qu'il avait affaire à la justice. La justice de Miami l'a condamné, il y a deux mois, à 1.941 mois d'emprisonnement - 162 années ! La faute à une pratique courante dans les tribunaux de Floride, le « stacking », l'empilage, qui permet à un juge de distinguer les différents éléments d'un même acte d'accusation, chacun d'eux étant dès lors considéré comme un crime à part entière.

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**CARAVAGE le jeune...** Une centaine de dessins de jeunesse du célèbre peintre du XVII<sup>e</sup> siècle auraient été retrouvés dans le nord de l'Italie. Ils seraient estimés à 700 millions d'euros. Un groupe d'experts italiens, Le Fonds Paterzano, du château Sforzesco à Milan, a peut-être restitué un patrimoine inestimable au monde de l'art : une centaine de dessins et quelques peintures inédits réalisés par le célèbre peintre Caravage. La municipalité de Milan, propriétaire du château Sforzesco et du Fonds Paterzano, a invité toutefois « à la prudence » dans l'attente d'une confirmation que ces dessins peuvent vraiment être attribués au Caravage. Si les feuillets étaient authentifiés par la communauté d'experts, le mythe du virtuose s'écroulerait. Le Caravage était réputé ne pas avoir besoin de dessins préparatoires pour se lancer dans la réalisation de ses tableaux.

**Hommage à Marthe SIMARD, première parlementaire française au Québec.** Au Salon du livre de Québec a été présenté le livre d'un historien québécois, Frédéric SMITH, qui parle d'elle et des actions soutenues par cette femme exceptionnelle tout au long de la période 1940-1945. Titre du livre : *La France appelle votre secours, Québec et la France Libre, 1940-1945*, Montréal, VLB éditeur.

## CARNET

### Décès

**Olivier FERRAND**, député des Bouches-du-Rhône, victime d'une crise cardiaque à 42 ans. C'était l'initiateur du Think tank Terra Nova.

### Sports

**Football. Championissime !** L'Espagne a remporté la coupe d'Europe après un 4 – 0 sévère contre la Squadra Azzurra malheureuse. La Roja est venue à bout d'une équipe italienne courageuse mais réduite à dix à la 60<sup>e</sup> minute de jeu. Championne d'Europe en 2008, championne du monde en 2010, l'Espagne est la première équipe européenne à conserver son titre continental depuis la création de l'épreuve, en 1960.

**Le Tour au sprint.** Les sprinteurs ont « pris leur pied » dans les six premières étapes. La dernière entre Epernay et Metz ce vendredi. Fabian CANCELLARA était toujours maillot jaune au départ. Mais fini le bon temps pour eux, le Tour de France, va attaquer la montagne pour une semaine.

### Nominations

**Jean-David LEVITTE**, ambassadeur de France, ancien conseiller diplomatique de Nicolas SARKOZY sera professeur associé à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

**Clément LECLERC** Ministre Conseiller à Mexico. Il y remplace Emmanuel MIGNOT qui rejoint Areva.

**Sophie MARTIN-LANG**, Conseiller auprès de la Représentation permanente à Bruxelles, va rejoindre la Présidence de la République.

**Jean-Paul FAUGERE**, ancien Directeur du Cabinet de François FILLON, nommé Président du Conseil d'administration CNP-Assurances.

**Catherine GAUDY** nommée DRH des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le général de corps d'armée **Hervé CHARPENTIER** Gouverneur militaire de Paris.

**François LE PULOC'H** nommé directeur du service national.

**Jean-Marc FENET**, Chef du service économique régional Europe centrale et balte, à Varsovie.

**Laurent BOUVET** nommé Directeur du CEVIPOF, le centre d'étude de la vie politique française.

**INFOS Hebdo. Copyright** : Robert del PICCHIA. **Editeur** : le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité** : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans *INFOS Hebdo* ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. **Tel** : +33 1 42 34 26 87. **Fax** : +33 1 42 34 42 08. **Mail** : [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)